SZ/SS

IVRY S/SEINE

Arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT ARRETE REGISTRE

RUE FERDINAND ROUSSEL (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une construction d'une maison individuelle va être entreprise rue Ferdinand Roussel par la société FDS BAT – 60 boulevard de Picpus – 75012 Paris, agissant pour le compte de M. Maryczuk Dimitri – 1 rue Claude Guy – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie et rue Pierre Honfroy nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Pierre Honfroy** au droit du n°2 à compter du **15 janvier 2024** à **9 heures** jusqu'au **15 février 2024** à **18 heures :**

- **Neutralisation d'une place de stationnement côté pair soit un linéaire de 5 mètres.**

ARTICLE 2

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Ferdinand Roussel** au droit du n°12 à compter du **15 avril 2024** à **9 heures** jusqu'au **20 avril 2024** à **18 heures :**

- **Neutralisation du trottoir :** les piétons seront déviés sur la chaussée sécurisée.

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY S/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société FDS BAT – 60 boulevard de Picpus – 75012 Paris.

FAIT EN MAIRIE, LE 04 JAN. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 Val-de-Marne

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 04 JAN. 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 263 Val-de-Marne

Nathalie Leberthon